

**REPUPLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 9 juillet 2024**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au
Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de
présents : 13

Nombre de
votants : 15

Date de la
convocation
5 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire – Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée – Madame PREVOST Béatrice- Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier- Madame DUBUC Nicole Madame BIGOT Marie-Pierre- Monsieur BONDoux Guillaume- --Monsieur CHAGNOLEAU Joël -Madame BERUSSEAU Evelyne-

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine (a donné pouvoir à Madame PREVOST Béatrice, Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU Evelyne)

Absents : Madame CHAPRON Christine, Monsieur VICI Laurent, Madame SICARD Alix, Madame STRADY Emmanuelle
A été nommé secrétaire de séance : Madame ORTEGA Béatrice

2024 07 53 Adhésion à l'association Les Maires pour la Planète

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire présente au conseil municipal la proposition d'adhésion à l'association Les maires pour la Planète pour l'année 2024.

Cette association apolitique, recense les bonnes pratiques environnementales des communes adhérentes, et s'engage à les faire largement connaître pour que chaque maire puisse s'en inspirer.

Elle construit un réseau fort entre les élus et se propose de les accompagner dans les domaines de l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, la gestion de la voirie, les déchets, la solidarité et la démocratie participative.

En adhérant à l'association, la commune bénéficiera d'un kit de bienvenue, de visites, webinaires et rencontres répondant aux attentes des communes adhérents, d'échanges réguliers entre les élus sur les bonnes pratiques environnementales, de ressources documentaires, et contribue ainsi à la vie du réseau, le partage d'expérience.

L'adhésion à cette association est de 100 € par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- D'adhérer pour l'année 2024 à l'association Les Maires pour la Planète, pour un montant de 100 € annuelle,
- D'inscrire cette dépense au budget primitif 2024

AR Prefecture

017-211701859-20240709-P2024_07_53-DE
Reçu le 16/07/2024

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 16 juillet 2024

Publiée sur le site internet le : 20 juillet 2024

Le GUA, le 15 juillet 2024,

Le Maire, Patrice BROUHARD

